

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : Comment expliquer la mobilité sociale ?

**Programme officiel :
Sociologie et science politique**

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale. - Comprendre que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle). - À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de mobilité ascendante, de reproduction sociale et de déclassement, et de retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes. - Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.

Exploitation possible des documents :

Document 1	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en évidence de l'élévation du niveau de formation en France (massification scolaire). - Selon la DEPP, en France, 41,8 % des élèves entrés en sixième en 2007 ont été en terminale générale contre 35,9 % des élèves entrés en sixième en 1995, soit une hausse de 5,9 points. - De même, 24,7 % des élèves entrés en sixième en 2007 et 12 % des élèves entrés en sixième en 1995 ont accédé à une terminale professionnelle, donc plus du double.
Document 2	<ul style="list-style-type: none"> - Illustration de la mobilité sociale intergénérationnelle. - Selon l'INSEE, en France, en 2020, 76 % (100-24) des enquêtés fils d'agriculteurs ne sont pas devenus agriculteurs ; ainsi 13 % et 12 % d'entre eux appartiennent ou ont appartenu, respectivement, à la CSP des cadres et professions Intellectuelles supérieures (CPIS) et à celle des professions intermédiaires. - De même, 68,6 % des enquêtés dont le père appartenait à la CSP des professions intermédiaires n'en font pas eux-mêmes partie. Par exemple, 30,1 % (22,7+7,4) d'entre eux sont devenus employés ou ouvriers et ont donc vécu un déclassement alors que 30,2 % appartiennent ou ont appartenu à la CSP des CPIS ; pour ces derniers, la mobilité intergénérationnelle a été ascendante.
Document 3	<ul style="list-style-type: none"> - Les configurations familiales qui dépendent, en l'occurrence, de la taille de la fratrie influencent la réussite scolaire, donc la mobilité sociale.

	<ul style="list-style-type: none"> - La réussite scolaire des enfants de familles nombreuses ou très nombreuses est moins fréquente que celle des enfants uniques : leur redoublement est plus fréquent, ils obtiennent moins souvent le baccalauréat.
Document 4	<ul style="list-style-type: none"> - La structure socioprofessionnelle a évolué entre la génération des pères et celle des fils ; ce qui explique une partie de la mobilité sociale observée (mobilité structurelle). - La part des indépendants a diminué au profit de celle des salariés : selon l'INSEE, en France, environ 21 % (8+13) des enquêtés (hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans) avaient un père indépendant, donc 79 % un père salarié alors que seulement 12 % de ces mêmes enquêtés sont indépendants, soit presque deux fois moins que leurs pères et 88 % sont salariés. - Cette salarisation des emplois s'accompagne d'une hausse de la part des emplois masculins qualifiés des CSP CPIS et professions intermédiaires ; inversement, la part des hommes employés et ouvriers diminue. Effectivement, 49 % (36+13) des enquêtés ont un père ouvrier ou employé et 42 % d'entre eux le sont aussi, soit 7 points de moins.

Problématique possible :

La mobilité sociale intergénérationnelle c'est-à-dire le déplacement des individus dans l'espace social entre les générations des parents et celle des enfants peut s'expliquer par différents facteurs. La transformation de la structure des emplois induit une mobilité structurelle sans, pour autant, rendre compte de la fluidité sociale (caractère méritocratique de la société). L'élévation des niveaux de formation et les ressources et configurations familiales fournissent d'autres explications possibles.

I) La mobilité sociale s'explique, en partie, par la transformation de la structure des emplois.	
<p>A) Une mobilité en partie générée par les transformations de la structure socio-professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mobilité observée correspond à la mobilité totale (lue dans les tables de mobilité). Elle reflète l'ensemble des changements de position sociale des individus entre la génération des parents et celle des enfants. • Une partie de cette mobilité sociale observée est engendrée par l'évolution de la structure socioprofessionnelle. Cette mobilité sociale correspond à la mobilité structurelle. 	<p>B) Les mutations de l'emploi entre les générations fondent la mobilité structurelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • La structure socioprofessionnelle a évolué entre la génération des pères et celle des fils ce qui explique une partie de la mobilité sociale observée (mobilité structurelle) (document 4). • La part des indépendants a diminué au profit de celle des salariés : selon l'INSEE, en France, environ 21 % (8+13) des enquêtés (hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans) avaient un père indépendant, donc 79 % un père salarié, alors que

	<p>seulement 12 % de ces mêmes enquêtés sont indépendants, soit presque deux fois moins que leurs pères et 88 % sont salariés (document 4). D'ailleurs, 76 % des fils d'agriculteurs ne sont pas devenus agriculteurs (document 2), entre autres du fait de la baisse du nombre d'agriculteurs.</p>
<p>II) La hausse du niveau de formation explique une partie de la mobilité sociale intergénérationnelle ascendante.</p>	
<p>A) La hausse du niveau de formation est le résultat de politiques publiques scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • La massification de l'accès aux diplômes des enseignements secondaires et supérieurs a conduit à une hausse des niveaux de formation. • Ainsi, 41,8 % des élèves entrés en sixième en 2007 ont été en terminale générale contre 35,9 % des élèves entrés en sixième en 1995, soit une hausse de 5,9 points. De même, 24,7 % des élèves entrés en sixième en 2007 et 12 % des élèves entrés en sixième en 1995 ont accédé à une terminale professionnelle, donc plus du double (document 1). 	<p>B) Cette hausse du niveau de formation des individus a agi en faveur d'une mobilité sociale ascendante</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le diplôme est un facteur explicatif important de la position sociale d'un individu dans un contexte d'accroissement de la qualification des emplois engendré par les possibilités de mobilité structurelle. • Un diplôme élevé favorise la mobilité sociale ascendante des individus issus de milieux défavorisé ou intermédiaire (fluidité sociale).
<p>III) La mobilité intergénérationnelle peut avoir comme origine les ressources et configurations familiales.</p>	
<p>A) Les ressources et configurations familiales peuvent aussi favoriser la mobilité sociale intergénérationnelle ascendante</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un fort investissement des familles de milieu populaire ou de classe moyenne dans la scolarité des enfants peut être à l'origine de réussites scolaires. • Une fratrie peu nombreuse, être au premier rang de la fratrie sont corrélés à une meilleure réussite scolaire. Or, 	<p>B) Les ressources et configurations familiales peuvent aussi expliquer le déclassement intergénérationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans les familles nombreuses ou encore selon le rang dans la fratrie, la réussite scolaire des enfants est moins fréquente. • Ces configurations familiales peuvent expliquer le déclassement d'enfants de milieu favorisé ou de la classe moyenne. Ainsi, 30,1 % (22,7+ 7,4) des enquêtés dont le père était dans

plus la réussite scolaire est bonne, plus le niveau de diplôme est élevé et plus les positions hiérarchiques élevées sont accessibles. Par exemple, 10 % des enquêtés fils d'employés ou d'ouvriers non qualifiés sont devenus cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure (document 2).	la CSP des professions intermédiaires sont devenus employés ou ouvriers (document 2).
--	---

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question : À partir d'un exemple, montrez que les problèmes d'appariements sur le marché du travail peuvent être source de chômage structurel.

(4 points)

Science économique

Comment lutter contre le chômage ?

Réponse possible :

- Le chômage structurel est lié aux mutations des structures de l'économie, comme les évolutions technologiques. Ces mutations peuvent se traduire par des difficultés d'appariements du marché du travail (offre et demande de travail), liées à des frictions, des inadéquations spatiales ou de qualifications.
- Le chômage structurel est donc le résultat d'un déséquilibre durable sur le marché du travail.
- Par exemple, les évolutions technologiques peuvent se traduire par le déclin de certaines activités traditionnelles et entraîner une inadéquation des qualifications aux nouveaux besoins des entreprises.

Deuxième partie (6 points) : Étude d'un document

Sociologie et science politique

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Question 1 : À l'aide des données du document, comparez l'abstention systématique des personnes selon le niveau de diplôme. (2 points)

Réponse possible :

Le diplôme semble influencer le comportement électoral. L'abstention systématique est nettement plus fréquente pour les personnes sans diplôme que pour les personnes titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat. En effet, 25 % des inscrits non diplômés s'étaient abstenus systématiquement contre 8,2 % des diplômés du supérieur. Le taux d'abstention systématique est trois fois supérieur pour les personnes sans diplôme (ou 17 points d'écart).

Question 2 : À l'aide des données du document et de vos connaissances, montrez que l'engagement politique dépend de variables sociodémographiques (4 points)

Réponse possible :

L'engagement politique dépend de facteurs sociaux et démographiques.

Tout d'abord la position sociale d'un individu (mesurée par la catégorie socio-professionnelle) détermine le comportement électoral. Les cadres et professions intellectuelles supérieures présentent une abstention nettement plus faible que les employés ou les ouvriers. Ainsi, en France en 2017, 45,1 % des cadres et professions

intellectuelles supérieures ont participé systématiquement aux votes alors que cette proportion n'était que de 26,1 % pour les ouvriers (soit un écart de 19 points). De même, ce sont souvent les catégories les plus diplômées qui s'engagent politiquement (grâce aux capitaux dont elles disposent). Par exemple, parmi les inscrits de niveau de diplôme supérieur au baccalauréat, 41,6% ont voté systématiquement contre seulement 28,7% des personnes non diplômées. Par ailleurs, il existe d'autres variables sociodémographiques qui influencent l'engagement politique (l'âge, la génération et le sexe).

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez le rôle des institutions dans la croissance économique.

Programme officiel : Science économique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?	Comprendre comment les institutions (notamment les droits de propriété) influent sur la croissance en affectant l'incitation à investir et innover.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Ce document met en avant l'intérêt de la protection des innovations grâce aux brevets. Ils sont des incitations à investir et à innover en garantissant un monopole temporaire à l'entrepreneur. Les institutions et plus particulièrement les droits de propriété (par exemple les brevets) incitent à l'investissement et à l'innovation, ce qui favorise la croissance économique : « le système des brevets a évolué en vue de promouvoir l'innovation et d'encourager le développement économique ». En effet, les brevets procurent aux entreprises un monopole temporaire leur permettant de rentabiliser les investissements initiaux en pratiquant des prix élevés leur assurant un profit important.
Document 2	Ce document montre les enjeux de la lutte contre la corruption pour l'ensemble des acteurs économiques dans l'objectif de favoriser la croissance économique.
Document 3	Ce document permet de constater qu'une hausse du PIB coïncide avec un nombre élevé de brevets déposés et inversement lorsque le PIB diminue. En 2000, 2927 brevets triadiques en provenance de France ont été déposés et le PIB français s'accroît de 4,1%. Par contre en 2020, le PIB baisse de 7,9% et le nombre de brevets en provenance de France n'était plus que de 1880.

Raisonnement possible :

Les institutions comme ensemble des organisations et des règles formelles et informelles jouent un rôle important dans la croissance économique.

- Les institutions permettent d'encourager et de faciliter les échanges en instaurant un cadre légal fiable, en obligeant au respect des obligations contractuelles permettant de créer un climat de confiance favorisant la croissance économique. Les échanges marchands ne sont favorisés que si les agents économiques pensent que les contrats seront honorés, qu'ils peuvent faire appel au système judiciaire, aux tribunaux pour trancher en cas de conflit. Par exemple, les agents économiques ne sont incités à entreprendre, produire et investir que s'ils peuvent récolter les fruits de leur propriété et de leur activité. Or, cette confiance favorise la consommation, les investissements donc stimule la demande, pour répondre à cette demande, les entreprises, en confiance, augmentent leur production (document 2).

- Les institutions influent sur la croissance en incitant les entreprises à investir et innover par le biais des droits de propriété. En effet, les institutions et plus particulièrement les droits de propriété (par exemple les brevets) incitent à l'investissement et à l'innovation, ce qui favorise la croissance économique : « le système des brevets a évolué en vue de promouvoir l'innovation et d'encourager le développement économique » (document 1). En effet, les brevets protègent juridiquement l'innovation et procurent aux entreprises un monopole temporaire leur permettant de rentabiliser les investissements initiaux en pratiquant des prix élevés leur assurant un profit important. Ainsi, une hausse du PIB coïncide avec un nombre élevé de brevets déposés et inversement lorsque le PIB diminue : en 2000, 2927 brevets triadiques en provenance de France ont été déposés et le PIB français s'accroît de 4,1%. Par contre en 2020, le PIB baisse de 7,9% et le nombre de brevets en provenance de France n'était plus que de 1880 (document 3). A contrario, sans droits de propriété, les dépenses d'investissement et l'innovation sont fortement affectées. Cette situation nuirait à l'augmentation, sur du long terme, de la production, c'est-à-dire à la croissance économique. D'ailleurs, ce sont les enjeux de la lutte contre la corruption pour l'ensemble des acteurs économiques dans l'objectif de favoriser la croissance économique (document 2).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.